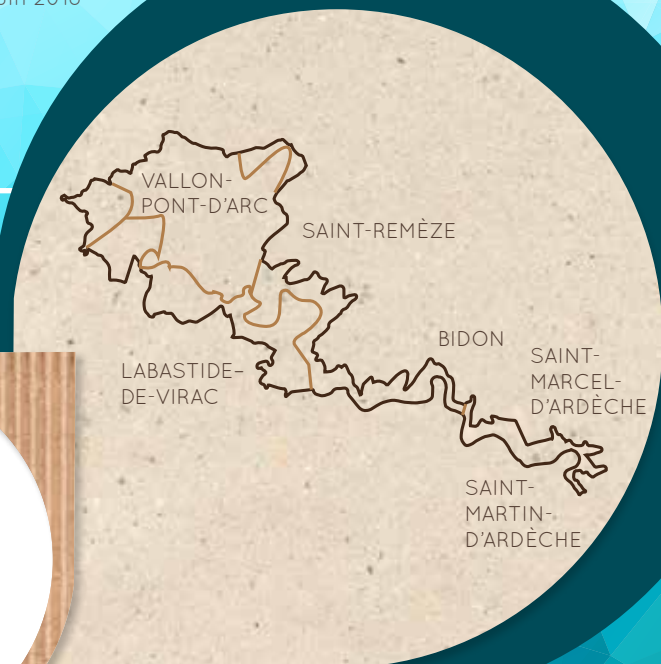


Espace naturel sensible des
**Gorges de l'Ardèche
et du Pont-d'Arc**



COMMUNES CONCERNÉES

Bidon, Labastide-de-Virac, Lagorce, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Vallon-Pont-d'Arc (Le Garn et Aiguèze pour le Département du Gard)



INTERCOMMUNALITÉS CONCERNÉES

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche



STRUCTURE COORDONNATRICE LOCALE

Syndicat mixte de gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA)



SURFACE DE L'ENS

2690 ha



PRINCIPAUX HABITATS NATURELS

- Vieilles forêts méditerranéennes
- Milieux rupestres
- Pelouses sableuses
- Ripisylve
- Cavités



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Document unique de gestion Site Natura 2000 Sud Ardèche et de la dent de Rez/ENS des Gorges de l'Ardèche (SGGA 2014)



FONCIER

Zone de préemption = 2 660 ha
Surface appartenant au Département : 209 ha



ZONAGES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION

- ZNIEFF de type 1 : Gorges de l'Ardèche
- ZNIEFF de type 2 : ensemble fonctionnel formé par l'Ardèche et ses affluents (Ligne, Beaume, Drobie, Chassezac...)
- Natura 2000 : site Basse Ardèche Urgonienne
- Réserve naturelle nationale
- Arrêté préfectoral de protection de biotope : Dent de Rez (hors ENS)
- Site classé du Pont d'Arc
- Opération grand Site des Gorges de l'Ardèche
- Contrat vert et bleu de protection et valorisation de la vallée de l'Ibie (hors ENS)



QUELQUES ACTIONS

Etude de fréquentation

Etat des lieux de la fréquentation et des activités et réalisation d'un plan de gestion pour améliorer la conciliation de la fréquentation et de la préservation de la biodiversité

- Action réalisée en 2015-2016
- Maître d'ouvrage : SGGA
- Montant total : 18 000 €
- Montant de l'aide départementale : 12 600 €

Animation estivale de la Combe d'Arc et maraudage

Sensibilisation des visiteurs aux enjeux de protection des milieux naturels

- Action réalisée en 2015
- Maître d'ouvrage : SGGA
- Montant total : 10 000 €€
- Montant de l'aide départementale : 5 000€€

Création de sites aménagés pour les espèces proies de l'Aigle de Bonelli

En concertation avec les ACCA et la LPO, réalisation de nouveaux aménagements pour le lapin de Garenne, espèce proie de l'Aigle de Bonelli

- Action réalisée en 2014 et 2015
- Maître d'ouvrage : SGGA
- Montant total : 15 000 €€
- Montant de l'aide départementale : 7 500€€

Edition d'un recueil sur la flore des Gorges de l'Ardèche

- Action finalisée en 2014 (sortie du livre le 26 Mai 2014)
- Maître d'ouvrage : SGGA et Société Botanique de l'Ardèche
- Montant total : 40 000 € TTC
- Montant de l'aide départementale : 15 000 €

Acquisition de connaissances (2ième phase) sur la naturalité et la fonctionnalité de la forêt méditerranéenne

Mise en place d'un protocole de suivi des réserves forestières.

- Action finalisée en 2015
- Maître d'ouvrage : SGGA
- Montant total : 25 650 €
- Montant de l'aide départementale : 12 825 €